

« Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre – Secteur financier »



Les acteurs concernés par le guide :

Le guide s'adresse prioritairement aux acteurs du **secteur de la finance** : banques de particuliers, banques commerciales, banques d'investissement et de marchés, gestionnaires d'actifs, activités de recherche et de brokerage, activités d'assurance, de réassurance, caisses de retraites et fonds de pension, et services financiers spécialisés.

Libellé	Code NAF
Activité des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	64
Assurances, ré-assurances, caisses de retraites, fonds de pension	65
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	66

Figure 1 : Filières concernées par le guide

A noter qu'en 2017, les filières concernées par ce guide représentent 289 organisations obligées par l'article L229-25 du Code de l'Environnement sur les bilans GES. Retrouvez, à titre d'exemples, 92 bilans publiés par des entités du secteur sur la plateforme en ligne du Centre de Ressources Bilans GES de l'ADEME.

Le cadre d'élaboration du guide :

Ce guide est à l'initiative du Club Finance de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), de l'ADEME, de l'Association Bilan Carbone (ABC) et de la Caisse des Dépôts, avec le soutien de Carbone 4. Il a vocation à recenser les méthodologies et outils pour aider les divers acteurs de la finance à apprécier leurs émissions directes et indirectes de GES.

La démarche a associé l'ensemble des métiers du secteur, afin de prendre en compte leurs enjeux face à la contrainte carbone. Une large consultation auprès d'un éventail d'acteurs représentant directement ou indirectement le secteur financier a ainsi permis d'obtenir de nombreux retours d'expérience.

L'intérêt de la démarche est de deux ordres : elle permet de définir des principes communs pour la réalisation d'un bilan GES au sein du secteur, mais aussi de mutualiser les efforts et de favoriser les échanges de bonnes pratiques.

Pourquoi faire un Bilan GES ?

Réaliser un Bilan GES permet à une organisation de cibler ses principaux postes émetteurs de GES en vue de mettre en œuvre des actions de réduction de ses émissions, d'identifier sa **dépendance carbone** et les **facteurs de risques** associés, pour s'inscrire dans une démarche de **lutte contre le changement climatique** et de **réduction de ses externalités négatives**.

Les institutions financières, à travers leurs activités, sont elles aussi exposées à ces deux types d'impacts : l'ensemble des évolutions visant à limiter les émissions (réglementaires ou volontaires) et l'adaptation aux conséquences physiques du changement climatique (cf. figure 2).

Contexte	Risques liés pour le secteur financier
Les risques carbonés peuvent affecter à terme la valeur des entreprises et doivent donc être pris en compte par les gestionnaires d'actifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Risque de dépréciation d'actifs,▪ Risque de contentieux lié à la responsabilité fiduciaire▪ Risque de réputation

Figure 2 : Risques carbonés pour le secteur (Tome II – p.8-p.10)

Chiffres clés du secteur financier

- **53 000 Mds de \$ d'ici 2035**: investissement nécessaire dans l'approvisionnement en énergie et l'efficacité énergétique au niveau mondial pour contenir la hausse des températures à 2°C selon l'Agence Internationale de l'Énergie.
- **1100 investisseurs**, qui représentent **32000 Mds d'€**, engagés dans la transition énergétique
- **525** sont engagés dans le désinvestissement des énergies fossiles
- **371** sont engagés sous la forme d'un engagement actionnarial et exercent une influence pour faire changer les pratiques d'une entreprise
- **49** sont engagés dans une démarche de décarbonation de leur portefeuille

Source : Novethic

Comment réaliser son Bilan GES ?

Quels périmètres prendre en compte lors de la réalisation d'un Bilan GES ?

La définition des périmètres (organisationnel et opérationnel) à prendre en compte est une étape clé d'une démarche de bilan GES, dont dépendra la représentativité de son résultat. Le guide présente la méthode d'élaboration du bilan et la manière dont celle-ci peut être adaptée au secteur financier.

Compte tenu du rôle majeur joué par les émissions issues des investissements réalisés par l'organisation (scope 3 - poste 15), leur prise en compte fait l'objet de parties dédiées dans le guide (Tome I – p.26-p.40 & Tome III). Ainsi, après un tome I consacré au contexte et enjeux GES pour le secteur et à une présentation générale des méthodologies de quantification des émissions, un tome II explicitant la prise en compte des émissions correspondant au fonctionnement de l'entité considérée, retrouvez le tome III qui présente plus longuement une méthodologie « top-down » pour prendre en compte les émissions financées.

Les émissions de fonctionnement

Dans un premier temps il s'agit de définir le **périmètre organisationnel** choisi pour la réalisation du bilan. Le guide rappelle les différents choix possibles (approche « part du capital » ; approche « contrôle » financier ou opérationnel), et offre des conseils sur les critères à utiliser pour choisir la méthode la plus adéquate.

En ce qui concerne le **périmètre opérationnel** (quelles sources générant des émissions vont être prises en compte), plusieurs critères sont à prendre en compte pour juger de la pertinence d'un poste : l'importance relative du poste, sa matérialité (existe-t-il des informations accessibles et fiables pour ce poste ?), et l'existence de leviers d'action pour en réduire les émissions. Ainsi, les postes d'émissions peuvent être répartis en trois catégories : les postes prioritaires, les postes secondaires ainsi que les postes non rencontrés pour le secteur sur le périmètre des émissions de fonctionnement (cf. figure 3). Un tableau de synthèse récapitulant les postes à prendre en compte pour un acteur du secteur financier et les sources d'émissions qui y sont associées est à votre disposition (cf. extrait figure 4).

Pour chaque poste d'émission prioritaire ou secondaire, le guide propose **des fiches méthodologiques** (cf. figure 5) comprenant : la description des activités concernées et la nature des émissions pour ce poste ; les spécificités du secteur financier pour ce poste ; une méthode préconisée pour le calcul des émissions ainsi qu'une ou deux méthodes alternatives ; une liste des données à collecter et des sources associées au sein de l'entité ; des points d'attention particuliers vis-à-vis des données à collecter ou des facteurs d'émissions à utiliser.

Sous catégorie spécifique pour banques (illustratif)	Pertinent par rapport à la matérialité	Pertinent en volume d'émission par rapport au total	Pertinent par rapport aux leviers d'actions	Poste prioritaire	Poste secondaire	Poste NR
Siège	++	++	+++	X		
Agence	++	+++ (si Banque réseau)	++ (si Banque réseau)	X		
Data center	++	++	+++	X		
Flottes de véhicules	+	++	+++	X		
Emissions fluide frigorigènes véhicules	-	-	-			X
Emissions fluides frigorigènes bâtiments	-	+	+		X	

Figure 3 : Pertinences des postes à prendre en compte pour le bilan GES d'un acteur du secteur financier (Tome II – p.5)

Scope	N° poste iso	Description poste iso	Pertinence des émissions	Exemples de sources pour le secteur	Sous-catégories spécifiques au secteur	Fiche du guide
1	1	Emissions directes des sources fixes	Prioritaire	Siège	Chauffage (gaz, fioul) Autres	1
				Agence	Chauffage (gaz, fioul) Autres	
				Data center interne	Chauffage (gaz, fioul) Autres	
1	3	Emissions directes des procédés	Poste NR	Non applicable pour le secteur	Non applicable pour le secteur	/
2	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Prioritaire	Siège Agence Data center interne Flotte de véhicules	Electricité Electricité Electricité Electricité	
3	13	Déplacements professionnels	Prioritaire	Véhicules personnels pour déplacements pro Flotte de véhicules Train Avion - court courrier Avion - moyen courrier Avion - long courrier	Distance parcourue Consommation de carburant ou distance parcourue distance parcourue distance parcourue distance parcourue	4
3	15	Investissement	Poste NR	Hors périmètre fonctionnement	Hors périmètre fonctionnement	/
3	17	Transport de marchandises et distribution aval	Secondaire	Fret aval	Courriers et marchandises destinés à la clientèle	10

Figure 4 : Extrait du tableau de synthèse des postes à prendre en compte pour le bilan GES d'un acteur du secteur financier (Tome II – p.6-p.7)



Figure 5 : Aperçu d'une fiche méthodologique (Tome II – p.11-p.16)

<p>Méthode préférentielle</p> <p><i>Données et sources</i></p> <p>a. Voiture, deux roues</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Données : <ul style="list-style-type: none"> - Distance parcourue dans le cadre de déplacements professionnels ▶ Sources : <ul style="list-style-type: none"> - Indemnités kilométriques déclarés par les collaborateurs (en km). ▶ Localisation <ul style="list-style-type: none"> - Ressources humaines - Services généraux - Comptabilité
<p>Méthode alternative 1</p> <p>a. Voiture, deux roues</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Données : <ul style="list-style-type: none"> - montant total des indemnités kilométriques en euros - montant moyen de l'indemnité kilométrique routière en €/km ▶ Sources : <ul style="list-style-type: none"> - Ressources humaines - Services généraux - Comptabilité - Prestataire de location de véhicules ▶ Localisation <ul style="list-style-type: none"> - Ressources humaines - Services généraux - Comptabilité

Figure 6 : Exemples de données à collecter pour le poste « Déplacements professionnels » (Tome II – p.19-p.21)

- ▶ Concernant les facteurs d'émission
 - Il existe de nombreux types de fluides frigorigènes. Les FE varient énormément d'un gaz à un autre, mais sont en général très élevés. Il est donc important d'avoir l'inventaire des différents gaz utilisés.

Figure 7 : Exemple de précision apportée relative aux facteurs d'émissions pour la fiche « Emissions directes fugitives » (Tome II, p.25)

Quelles données collecter ?

L'objectif de cette phase est de rassembler un jeu de données qui constitue une **description adéquate de tous les flux** (de matière, d'énergie, de personnes, de capitaux, ...) qui permettent de mener à bien les activités du périmètre organisationnel pendant une année. La collecte de données est une étape essentielle de la démarche de bilan GES, dont va dépendre la précision de son résultat.

Chaque fiche méthode précédemment citée contient une liste des données à collecter pour le poste considéré (cf. exemple figure 6).

Retrouvez également de nombreuses données secondaires pouvant vous aider à réaliser votre bilan en l'absence de données plus précises !

Quels facteurs d'émissions utiliser ?

Chaque fiche méthodologique apporte des précisions sur les facteurs d'émission à utiliser dans le cadre du calcul de ses émissions de fonctionnement, bien qu'il n'en fournisse pas directement les valeurs.

N'hésitez pas à consulter la Base Carbone® disponible sur le Centre de Ressources Bilans GES de l'ADEME pour obtenir directement des facteurs d'émissions !

Comment réduire ses émissions ?

La mise en place d'un plan d'actions de réduction des émissions est la dernière étape de la démarche de Bilan GES et constitue un point d'entrée pour s'engager dans une stratégie globale de sobriété carbone, fondée sur une démarche de progrès et d'amélioration continue.

Ainsi, à travers l'analyse des enjeux que rencontrent les différents acteurs du secteur financier, le guide propose des leviers d'actions pour s'investir dans la lutte contre le réchauffement climatique, notamment via l'accompagnement des clients vers une démarche bas-carbone (cf. extrait figure 8).

Typologie d'activités du secteur financier selon les principes climat	Enjeux	Opportunités/leviers d'action
Banques de particuliers/ banques de détail	Les enjeux des banques de réseau sont : - d'identifier et évaluer l'impact potentiel des risques climat et carbone sur leurs clients et produits - de définir les besoins de leurs clients qui en résultent et de proposer des produits et services adaptés	<ul style="list-style-type: none"> ➔ adapter ou concevoir de nouveaux produits et services permettant aux clients de réduire leur empreinte carbone (isolation thermique de l'habitat, efficacité énergétique, etc.) ➔ envisager des approches spécifiques de sensibilisation de leurs clients à la gestion et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Figure 8 : Exemple de leviers d'action pour une typologie d'acteurs du secteur (Tome I – p.10-p.11)



Focus sur la prise en compte du poste « Investissements »

Pour prendre en compte les émissions financées par l'organisation, c'est-à-dire induites par la détention d'un actif financier, le guide présente deux types d'approches :

- une approche micro-économique, privilégiée pour des calculs sur des périmètres restreints, qui consiste à agréger ligne par ligne les émissions de GES des clients d'une institution financière (méthode « *bottom-up* ») ;
- une approche macro-économique consistant à rapporter les émissions mondiales de GES aux financeurs de l'économie sur la base de leurs parts de marchés par secteurs d'activité économique et par zones géographiques (méthode « *top-down* »).

A titre d'exemples, des études de cas de méthodologies *bottom-up* développées par des acteurs du secteur sont proposées au cours du tome I (cf. aperçu figure 8).

Dans le tome III, vous trouverez une description détaillée de la méthodologie *top-down* : les règles et conventions selon une approche par « *scope* » et une approche par « *enjeu* » ; les conditions de mise en œuvre de la méthode ; et des recommandations méthodologiques permettant d'interpréter les résultats et leurs évolutions, en tenant compte des avantages et limites de la méthode. Un tableau Excel téléchargeable en complément de ce guide contient des facteurs d'émissions moyens, en kg CO₂e par € d'actif financier, par secteurs d'activité et par zones géographiques (cf. exemple figure 9).



Figure 9 : Aperçu d'une étude de cas d'une méthodologie « *bottom-up* »
(Tome I – p.27-p.36)

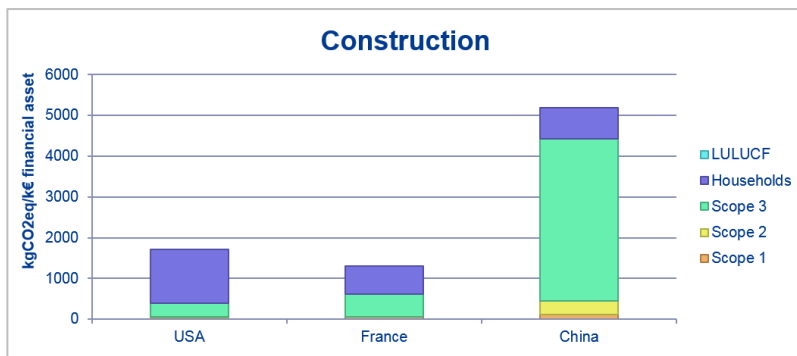


Figure 10 : Exemple de facteurs d'émissions pour le secteur de la construction, en Chine, en France, et aux USA.
(Tome III – p.15)

Retours d'expérience à partir des bilans publiés

De nombreux bilans d'entreprises du secteur financier sont aujourd'hui publiés sur la plateforme de l'ADEME. L'intégralité de la démarche est accessible à tous. N'hésitez pas à vous inspirer des plans d'actions proposés !

Rendez-vous sur www.bilans-ges.ademe.fr dans la rubrique « Bilans en ligne » > « Consulter les bilans ».



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex
01

www.ademe.fr

Pour plus d'informations sur la démarche de Bilan GES :

<http://www.bilans-ges.ademe.fr/>

Pour un accès direct au guide sectoriel « Réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre –

Secteur Financier » : <http://www.bilans-ges.ademe.fr/docutheque/docs/guide-3-tomes.pdf>